

Communiqué de presse

Les dernières décisions du Département de l'Indre

Au cours de la Commission permanente du vendredi 12 avril 2024, présidée par Marc Fleuret, Président du Département, 47 dossiers ont été examinés. Parmi les dossiers présentés, à noter les principales décisions :

SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- **Soutien au logement des stagiaires en école vétérinaire** : la commission permanente a décidé d'allouer des aides forfaitaires de 75 € et 150 € à deux étudiantes vétérinaires effectuant des stages respectivement à la clinique vétérinaire de La Châtre et au cabinet vétérinaire de Gâtines à Valençay.
- **Accompagner les communes dans le domaine de la sécurité des habitants** en leur permettant de s'équiper en matériel de vidéoprotection pour la sécurisation des espaces et bâtiments publics : la commune de Vineuil (4.487 €), Langé (7.500 €) et Sainte-Fauste (4.624 €) bénéficient du dispositif (le fonds de vidéoprotection venant s'ajouter au FAR).
- **Le Département accompagne les collectivités et établissements publics dans la réalisation des études et travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement**. Au titre du Fonds départemental de l'Eau, il engage une opération dédiée à l'alimentation en eau potable, concernant la réalisation d'une étude sur des captages menée par le Syndicat des Eaux de Levroux pour un montant de 3.504 € et trois opérations sur l'assainissement des bourgs ruraux, représentant la somme de 68.853 €.
- **Fonds de valorisation des archives communales** : la commission permanente accorde les subvention respectives de 3.920 € et 4.000 € aux communes de Luçay-le-Mâle et Sazeray pour la création et l'aménagement de leur salle d'archives.
- **Aménagement du territoire** : comme chaque année, le Département verse une participation aux dépenses de fonctionnement du syndicat mixte du Pays Castelroussin-Val de l'Indre. Les élus ont validé une enveloppe de 13.340 € pour l'année 2024.

SOLIDARITÉ

- **Développer l'offre médicale sur l'ensemble du territoire** :
 - 15.000 € accordés à un médecin généraliste installé à Azay-le-Ferron,
 - une aide à l'installation proratisée sur la base d'un exercice à 80 % de 15.000 €, soit 12.000 € attribués à un dentiste installé à Châteauroux,
 - 5.000 € pour l'installation d'une cabine de télé-médecine à la pharmacie Denanot-Leylde située à Châteauroux.
- **Solidarité envers les personnes âgées ou handicapées** :
 - les forfaits autonomie sont répartis sur les 7 résidences autonomie de l'Indre pour un montant total de 88.370 € (MARPA d'Ardentes, MARPA de Martizay, Résidence Isabelle, Résidence Rives de l'Indre, Association Les 3 Roues, MARPA de Roussines, MARPA de Saint-Août),
 - conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de l'Indre : 20.723 € attribués pour 4 actions collectives (ateliers stimulation, prévention santé et sécurité) et 6.045 € pour 10 aides individuelles (fauteuils électriques, barres d'appui, appareils auditifs et prothèses dentaires, siège de douche...).
 - une subvention de 1.000 € attribuée à l'association Elisabeth Kübler-Ross pour ses actions d'accompagnement des personnes en deuil dans l'Indre.

ATTRACTIVITÉ, TOURISME ET CULTURE

- **Conservation et restauration du patrimoine, non protégé et public** : 7 opérations retenues pour un montant total de 53.108 € dont 32.500 € pour la restauration de l'église Saint-Médard à Oulches, 14.351 € pour la rénovation du bâtiment accueillant le siège de la Communauté de Communes Val-de-Bouzanne situé à Neuvy-Saint-Sépulchre ou encore la restauration de registres communaux de Rivarenes, Châteauroux et Saint-Christophe-en-Boucherie.
- **Soutien aux manifestations culturelles** de Châteauroux, Déols et Issoudun pour un montant global de 33.020 € dont 12.470 € accordés à la Fédération des Organisations Laïques de l'Indre pour l'organisation du festival Chapitre Nature et 10.000 € à l'association « Musiciens ensemble » pour la saison musicale de la Grange aux Pianos.
- Le Département attribue la somme globale de 62.944 € à 53 porteurs de projet (associations ou collectivités) pour l'opération « **Musique et Théâtre au Pays** » afin de favoriser l'accès au spectacle vivant en zone rurale.
- **Fonds d'aide à l'hébergement touristique** afin d'améliorer le niveau qualitatif des hébergements touristiques du département : 30.000 € accordés à la Ville de Valençay pour le réaménagement de son camping.
- **Fonds départemental d'adaptation au changement climatique** : 4 communes bénéficient de la subvention pour des projets de récupération d'eaux pluviales (Écueillé et Le Poinçonnet) et végétalisation des cours d'école (Luçay-le-Mâle et Villentrois-Faverolles-en-Berry) pour un montant global de 29.774 € (ce fonds venant s'ajouter au Fonds d'Action Rurale).
- **Fonds d'aide à la valorisation des espaces, site et itinéraires de nature** :
 - la Communauté de Communes de La Châtre-Sainte-Sévère reçoit une subvention de 3.219 € pour installer des cartes de sentiers de randonnées placées en centre bourg des communes de Maillet, Malicornay, Fougerolles et Buxières-d'Aillac, ainsi que pour baliser des itinéraires dans ces 4 communes,
 - deux aides de 100.000 € sont attribuées à Châteauroux métropole pour la réalisation de voies vertes. La première reliera la Forge de l'Isle à Ardentes et la seconde Étrechet à la voie verte précédemment mentionnée avec la création d'une passerelle.

JEUNESSE ET SPORT

- **Soutien aux communes au titre du Fonds départemental des travaux d'équipements sportifs** : 163.936 € accordés à la Ville de Châteauroux pour la rénovation et l'extension du gymnase Georges Faurt.
- **Soutien à l'animation locale – Fonds d'Animation Rurale**, répartition des subventions envers les associations locales qui participent

- à l'animation sur le territoire :
- 31.429 € pour une soixantaine d'associations sur le canton d'Argenton-sur-Creuse,
 - 20.556 € pour 37 associations sur le canton d'Ardentes,
 - 45.964 € pour 104 associations du canton de La Châtre
 - 3.000 € attribués au Comité départemental de Tennis pour l'acquisition de kits de beach tennis.
- **Soutien aux projets associatifs au titre du Fonds d'appui :**
- 11.088 € pour le financement de 7 projets sur le canton d'Ardentes dont 2.268 € au club de foot ES Étrechet pour l'achat de projecteurs pour le terrain d'entraînement,
 - 11.900 € pour le financement de 9 projets sur le canton d'Argenton-sur-Creuse dont 2.922 € au club nautique Éguzon pour l'achat d'un bateau électrique et l'aménagement d'un ponton,
 - 11.900 € pour le financement de 7 projets sur le canton de La Châtre dont 3.000 € pour le comité des fêtes de Nohant-Vic pour l'achat d'une remorque pour transporter un parquet,
 - 6.300 € pour le financement de 3 projets du canton de Valençay dont 2.500 € pour l'achat d'un pare-ballon pour l'association sportive Varennoise.
- **Soutien aux manifestations sportives :** 9.800 € pour 6 événements sportifs organisés sur le territoire dont 2.600 € attribués au Club des Ailes motorisées pour l'organisation du championnat de France ULM.

ÉDUCATION

- **Le Département encourage l'apprentissage de la natation pendant le cycle secondaire**, pour les élèves de 6^e des collèges publics et assure le financement intégral des transports vers les piscines. Une dotation de 5.065 € pour le collège Frédéric Chopin d'Aigurande.
- **Soutien à l'enseignement supérieur :** 208 bourses départementales d'enseignement supérieur accordées pour un montant global de 58.240 €. Le montant de l'aide est de 280 € pour l'étudiant titulaire d'une bourse nationale.

CONTACTS PRESSE :

Muriel Bonnefond - Direction de la Communication
Mail : mbonnefond@indre.fr - Tel : 02 54 08 38 53 / 06 72 01 09 26

Paul Gary - Direction du Cabinet du Président
Mail : pgary@indre.fr - Tel. : 02 54 08 36 81 / 06 80 59 64 92
